

CHSCT académique de l'Éducation Nationale  
Réunion du 13 juin 2019



Déclaration liminaire de la  
Fédération Syndicale Unitaire

**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

Cette réunion du CHSCT académique se tient tandis que la loi dite pour la transformation de la Fonction publique continue son chemin parlementaire. En mai, M. Dussopt, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes publics s'est réjoui par communiqué de presse de l'adoption par une majorité de députés de l'article de loi faisant disparaître les CHSCT, par dilution dans une nouvelle instance, le Conseil social.

Même si - en l'état du texte, article 36 - l'entrée en vigueur de cette fusion ne serait effective qu'au renouvellement général des instances, la FSU considère qu'il s'agit d'un profond mépris pour le travail réalisé dans les CHSCT.

Les nombreux sujets que nous allons aborder aujourd'hui en CHSCT académique montrent qu'il faut à l'inverse renforcer les moyens, les prérogatives et les capacités d'action des CHSCT, et non les diluer dans une instance qui risque de faire disparaître le temps que de très nombreux délégué•es consacrent aujourd'hui à la prévention des risques professionnels, au signalement des situations préoccupantes et dangereuses, et à l'écoute des difficultés rencontrées au quotidien par les agent•es.

La FSU continue de dire son opposition à la création d'une instance unique qui risque d'amoinrir la capacité d'alerte et d'intervention dans les domaines essentiels de la sécurité, de la santé et de la vie au travail – tous ces sujets qui ont déjà du mal à trouver pleinement leur place malgré les déclarations de principe.

Face à la multitude de dossiers qu'il est urgent de prendre en charge dans notre académie, nous souhaitons que tous les moyens d'avancer sur ces questions soient donnés au CHSCT académique et demandons d'ouvrir le dialogue sur les moyens de décharges des représentants des personnels en CHSCT.

Les ajouts à l'ordre du jour et les questions diverses portées par la FSU sont nombreux et vont permettre en séance de ré-alerter les autorités académiques sur le mal-être grandissant de tous les métiers de l'éducation nationale. Alors que nos administrations voudraient nous orienter vers la qualité de vie au travail, la FSU demande à ce que la priorité soit accordée à la **qualité du travail**. Tous les voyants sont au rouge et les moyens dédiés à l'accompagnement voire la prévention des risques professionnels sont dérisoires face à l'ampleur de la tâche et l'étendue de l'académie : 1 ISST pour 85000 agents, 1 conseiller de prévention, un service RH particulièrement restreint qui doit être lui-même soumis à une charge de travail et de pression particulièrement importante. La FSU rappelle que la Fonction publique ne pourra rendre un service de qualité que si les agents qui le composent sont en capacité d'accomplir **dans des conditions optimales** leurs missions. Ce n'est visiblement pas la priorité ministérielle qui impose sans dialogue et sans prise en compte de l'expérience et expertise de ses agents des réformes destructrices. La FSU s'opposera à tout projet qui continuera d'aggraver les conditions de travail en présentant au sein de cette instance les effets délétères que **l'employeur doit pourtant prévenir comme la loi l'y oblige**.

